

COMMENT TRAVAILLER
AUTREMENT DANS LES COLLEGES

Un groupe de collègues enseignant dans le second degré s'est retrouvé lors des derniers week-ends de l'IDEM 68 (différentes disciplines confondues) pour échanger leurs expériences et essayer de définir des propositions pratiques susceptibles d'aider quiconque aurait en vie de travailler autrement dans les collèges. Après avoir vu "comment démarrer au second degré" et proposé "des outils pour la prise en charge par les élèves de leur travail" (voir les derniers CPE où figurent les comptes-rendus de ces travaux), le dernier week-end (7 et 8 février 1981) a été consacré aux

OUTILS POUR L'EVALUATION DU TRAVAIL DES ELEVES

Les participants ont d'abord eu un assez long échange au cours duquel on a essayé de dégager des pistes par l'exposé de ce qui se fait déjà dans les classes de chacun.

De cet échange il est apparu que c'est un problème difficile et complexe, est-il besoin de le préciser... Et l'on comprend que l'évaluation traditionnelle reste la règle générale dans la plupart des classes, dans la mesure où elle élimine précisément les problèmes que nous nous posons.

Aussi ne nous a-t-il pas été possible d'aller jusqu'au bout de notre projet de travail lors de ce dernier week-end: les travaux sur ce thème seront poursuivis au cours du prochain week-end, les 16 et 17 mai 1981. En particulier, nous essayerons d'élaborer des documents concrets pour l'évaluation. Nous lançons donc un appel pour que d'une part le maximum de collègues viennent nous rejoindre (on peut prendre le train en marche...) et d'autre part pour que chacun vienne avec des ébauches de fiches d'évaluation qu'il a déjà utilisé dans sa classe.

Le thème initialement annoncé pour ce troisième week-end (Le conseil) sera abordé dans la mesure du temps disponible.

1-PREAMBULE J, DANS QUEL ESPRIT, CETTE EVALUATION?

Nous avons d'abord essayé de définir dans quel esprit nous envisageons ces outils pour l'évaluation. Nous sommes donc partis des idées suivantes:

- on peut tout évaluer et non pas seulement le domaine traditionnel
- notre souci d'honnêteté nous oblige à reconnaître que nous sommes dans une classe pour évaluer, de par notre fonction
- toute évaluation se fait par rapport à des normes
- l'évaluation peut être facteur de progrès: il faut que cela devienne donc le problème de l'élève; arriver à s'évaluer, c'est arriver à se connaître
- nous opposons la note traditionnelle, qui correspond à un aboutissement, à une chose terminée, et notre évaluation telle que nous la concevons, qui

doit être une notion dynamique, favorisante: d'où une démarche inverse de celle de l'école traditionnelle, qui est bâtie sur la note/

- nous reconnaissons cependant que l'envie de s'évaluer n'est pas toujours évidente chez l'élève: il faut donc laisser une porte ouverte... à condition que l'enfant essaie de justifier sa non-évaluation.

- enfin il nous semble important de dire que l'utilisation que nous envisageons de cette évaluation ne doit en aucun cas être assimilée à une enquête policière comme certains esprits chagrins pourraient l'insinuer, l'enfant conservant, dans notre esprit, la liberté d'en faire ce qu'il veut, après l'avoir établie lui-même.

2-QUELS SONT LES DOMAINES SUR LESQUELS PORTERA L'EVALUATION?...TOUS !

a) un domaine général interdisciplinaire

- le respect des engagements
- le rôle dans la vie de la classe
- la qualité d'exécution des travaux écrits
- la qualité de la présentation orale à la classe
- l'intérêt porté à la matière
- la capacité de gérer son temps, de l'organiser
- la capacité de se prendre en charge

b) un domaine spécifique à la discipline

- évaluation des acquisitions spécifiques à la matière
- ...

3-LES CRITERES D'EVALUATION A DEFINIR DANS CHAQUE DOMAINE

a) respect des engagements

- respect du temps donné
- respect du travail fixé (quantité, contenu, mode de présentation...)
- ...

b) rôle dans la vie de la classe

- fréquence des interventions
- acception de responsabilités
- esprit d'initiative face à la classe
- ...

c) qualité d'exécution des travaux écrits (remarque: il peut être nécessaire d'adapter cette rubrique selon la discipline)

- présentation d'ensemble
- créativité
- clarté de construction
- ...

d) qualité de présentation orale à la classe

- clarté de présentation
- intérêt suscité
- créativité
- aisance
- qualités d'animation
- ...

e) intérêt porté à la matière

- travaux personnels réalisés en dehors de tout contrat et de toute contrainte
- intervention, fréquences
- ...

f) capacité de gérer son temps

- respect des temps imposés

g) capacité d'organiser son travail

- recherche et mise en place des outils
- utilisation de ces outils
- répartition des tâches

h) évaluation des acquisitions de base spécifique à la matière

- à établir dans chaque discipline en liaison avec le planing des acquisitions (voir CPE de novembre 1980)

4-EVALUATION ET NOTE: COMMENT EVALUER? QUI EVALUE?

Remarque: ce chapitre n'a pu être abordé que très brièvement dans le cadre du dernier week-end. La discussion reprendra donc sur ce thème la prochaine fois. Deux premières idées pour lancer la discussion:

- la note ne pourrait être réservée qu'à une évaluation finale globale, en fin de trimestre par exemple, pour passer au bulletin.
- il n'est pas possible pour l'instant de proposer une manière plutôt qu'une autre (note ou autre appréciation). L'essentiel est d'affiner le plus possible les critères et de rester cohérent avec soi-même, nous semble-t-il.

Le prochain week-end de travail aura lieu les 16 et 17 mai 1982, à la colonie de vacances de la ville de Colmar, à Wasserbourg. S'inscrire dès maintenant: voir par ailleurs les indications pratiques. Cependant nous relançons notre appel pour inviter tous ceux qui se sentent concernés par ces problèmes, tous ceux qui ont envie de faire autre chose au second degré, à nous rejoindre. Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à

compte-rendu réalisé par René Reitter

Jean-Pierre BOURREAU
15, rue des Chanoines
68500 GUEBWILLER

Jean-Marie NOTTER
22, rue d'Ammerschwihr
68310 WITTELSHEIM

René REITTER
30, rue Jules Verne
68200 MULHOUSE

au C.D.I. de votre Etablissement

Trouvez-vous au C.D.I. de votre Collège ou Lycée les BTSON (B.T. audiovisuelle) et les D.S.B.T. (Documents sonores de la B.T.)?

Dans la négative les élèves et les collègues de votre Etablissement sont privés d'un outil documentaire remarquable.

Au mois de juin la C.E.L. enverra dans chaque Etablissement le bulletin de renouvellement des abonnements. C'est le moment de souscrire à de nouveaux abonnements. Essayez de voir avec le documentaliste et le gestionnaire ce qui est possible tenant compte des crédits pouvant être dégagés.

Les B.T.SON et les D.S.B.T. peuvent également être acquis au numéro (voir le catalogue de la C.E.L.).